

Toute œuvre de pensée
est reçue
et insérée volontiers

IDJTIHAD

LIBRE EXAMEN

Abonnement annuel: 12 Fr.

Revue sociale et littéraire de l'Orient et de l'Occident

ÉDITION SUR PAPIER JAPON

IMPÉRIAL

50 Francs par an

(Paraissant mensuellement)

RÉDACTION

ET

ADMINISTRATION

Roseraie, 2, Genève

TÉLÉPHONE 4732

Adresse télégraphique :

IDJTIHAD, GENÈVE

1^{re} ANNÉE

N^o 7

JUIN 1905

sont élevés par ce troupeau d'esclaves, leur sang est celui des servantes et des dégénérés. Il est absurde de chercher en eux de la grandeur d'âme, la misère psychologique et physique les caractérise.

« L'Hérédité psychologique » du profond philosophe et Th. Ribot et les deux charmants volumes de M. Lesueur : « Les grandes Epouses » et « Les Mères illustres », ainsi que le remarquable ouvrage de M. H. Marion, « Psychologie de la femme », abondent de faits à l'appui de notre thèse. La perfection d'une race dépend pour une grande part de l'élément féminin.

M. H. Marion dit d'une voix presque prophétique :

« ... Quelle condition de progrès moral si les femmes, mieux élevées, opéraient dans le sens des saines et fortes vertus cette « sélection sexuelle » si bien décrite par Darwin ! »

Et ce n'est pas sans sagesse que la République a fait frapper, en commémoration de la fondation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles, une médaille portant cette inscription :

« *Virgines, futuras virorum matres, Respublica docet.* »

Il se peut que nous paraissions nous éloigner du sujet à traiter, mais il n'en est rien.

Après ces quelques réflexions nous concluons :

Aussi longtemps que les princes (?) de la dynastie ottomane seront le fruit d'une union obscure, qu'ils ne seront pas élevés, éduqués d'une manière digne de futurs souverains, que leur pouvoir ne sera pas limité par une vraie Constitution, soutenu par l'opinion publique nourrie d'une forte et saine instruction par les bienfaits d'une liberté civile et d'une presse libre, oui, aussi longtemps que la politique du « bon plaisir » l'emportera sur toute autre raison, le changement du système de la succession au trône n'aura aucune importance fondamentale.

Pour être justes nous dirons que l'héritier présomptif Réchad Effendi est généralement tenu pour une personnalité douce et bien

intentionnée, nous n'hésitons pas à dire que sous son règne il y aura de grandes améliorations administratives à espérer et aucun tyran ne peut être pire qu'Abdul Hamid, traître à son propre pays, traître à sa dynastie et infâme disciple des viles doctrines : « Après moi le déluge ! » et « L'Etat, c'est moi ».

Malgré tout cela, nous sommes, nous le disons hardiment, nous sommes loin de mettre tous nos espoirs dans un Sultan, aussi vertueux qu'il puisse être.

Nos compatriotes musulmans ou non musulmans doivent se pénétrer de cette vérité qu'un peuple ne doit compter que sur lui-même, sur sa force ; la liberté ne peut pas être donnée et une liberté qu'une nation n'a pas dûment conquise ne peut être qu'éphémère. Et si, après la mort d'Abdul Hamid, nous n'arrivons pas à refonder solidement notre Constitution, il sera absolument absurde de rêver à la conservation de la Turquie avec une indépendance et dignité politiques et civiles. La veille de la mort du Sultan actuel sera un moment extrêmement délicat pour la Turquie, et, son histoire n'en compte pas plusieurs.

A. D.

CHRONIQUE DU MOIS

La terre classique du vainqueur d'Arbelles est l'écho de clameurs poussées tantôt par des familles grecques empalées par des Bulgares, tantôt par des hameaux bulgares brûlés par des bandes grecques. La gendarmerie internationale, c'est-à-dire les chefs, perd la tête, et en attendant le sang coule. Ici encore ce sont les dessous louches de la diplomatie occidentale qui sont la cause de l'effusion du sang humain. De tous temps ce fut l'immixtion

étrangère en Turquie qui fut le point de départ des révoltes et des massacres, et le point terminus d'une guerre avec la Turquie. Nous voyons clairement, dès maintenant, où mèneront les conciliabules des chancelleries austro-italienne et ne pouvons que le regretter. Encore un horizon rouge d'incendies et de sang humain. Que de sang!!!

* * *

Les nouvelles du Yemen sont peu rassurantes. Sanaâ assiégée s'est vue forcée de capituler et Mahmoud ben Said, l'âme de cette guerre civile aurait fait savoir au Chérif de la Mecque qu'il le reconnaissait comme Khalife. Nous reviendrons une autre fois sur cette manœuvre qui depuis quelque temps se fait jour sous des tactiques différentes; pour le moment ce soulèvement, dont la périodicité est fort suggestive, est une occasion pour ceux qui sont à la tête du gouvernement hamidien de lécher l'assiette au beurre... expédition de troupes, intendance, espionnage, etc., et de s'engraisser au dépens des malheurs du pays. Si arrêter les caravanes et les piller, razzier des villages et oser un coup de main sur les villes, constitue dans le code de ces chevaliers du désert, un acte louable, une prouesse dont on parle sous la tente dans les steppes pierreuses de l'Arabie, il ne dépend que du gouvernement de policer ces écumeurs du Yemen, non par l'effusion du sang, mais en multipliant les écoles, en propageant l'instruction, en enseignant à ces malheureux, encore imbus des principes moyenâgeux les bienfaits de la civilisation. Ce moyen pacifique appliqué à temps aurait empêché le renouvellement des révoltes et aurait inculqué à nos compatriotes de ces parages des idées plus larges et plus saines qui les rattacheraient plus fidèlement à la mère-patrie que les pendaions, les emprisonnements et les exécutions. Les moyens pacifiques invitent à la réflexion et à la douceur, les coercitifs à la haine et à des représailles. Mais Vox clamantes in deserto.

* * *

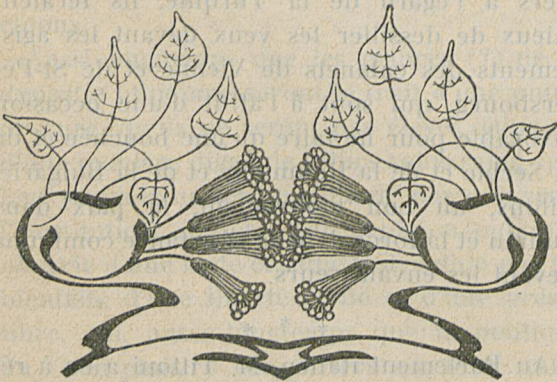
Le prince Ferdinand vient de rentrer de sa tournée en Europe, où d'après nos informations il lui a été chuchoté à l'oreille que les ministres du Czar étaient occupés à peigner d'autres chats et n'avaient pas le loisir de lancer une seconde édition de la fameuse circulaire de Mouravieff lors de la guerre turco-grecque, et que dans l'issue fort incertaine d'une guerre avec la Turquie, la Bulgarie aurait très probablement à subir une rectification de frontières à ses dépens; aussi, revenu à une compréhension plus juste de l'impasse dans laquelle il engageait son pays, le prince a eu hâte d'envoyer le général Andreff inspecter les frontières macédoniennes et arrêter les moyens propres à empêcher les bandes armées de pénétrer sur le territoire ottoman. Mieux vaut tard que jamais. Il est grand temps que ces principautés dont la plus grande a une population moindre que celle de la capitale anglaise, cessent de jouer aux grands Etats, d'entretenir des armées, voire des flottes. Les hommes d'Etat de ces royaumes minuscules devraient comprendre que du côté de la Turquie aucun danger ne menace leur indépendance, et au lieu de se chercher mutuellement noise, de se percher sur des ergots pour entonner des coquericots guerriers à l'égard de la Turquie, ils feraient mieux de dessiller les yeux devant les agissements des cabinets de Vienne et de St-Petersbourg, qui sont à l'affût d'une occasion favorable pour ne faire qu'une bouchée et de la Serbie et de la Roumanie et de la Bulgarie. Allons, un bon mouvement, la paix dans l'union et la force dans la résistance commune devant les envahisseurs.

* * *

Au Parlement italien, M. Tittoni a eu à répondre à des interpellations sur la Tripolitaine. Quelques députés oublieux du triste dénouement de la campagne d'Abyssinie veulent à tout prix embarquer leur pays dans une aventure fort épineuse et pleine de graves conséquences. Il ne s'agirait pas ici pour les

bersaglieri de lutter contre de braves sujets du roi Ménélîk armés de piques et de lances, mais contre des troupes disciplinées et courageuses que les plumes de cog n'effraieraient guère. Avant que d'entreprendre quoi que ce soit nous engageons sincèrement les représentants du peuple italien à s'informer auprès des Russes de la valeur du soldat turc et de ne pas s'imaginer qu'il s'agirait d'une simple promenade.

Que des interpellations du genre de celle qui a été discutée à la Consulta soient déposées à la Chambre nous le concevons à la rigueur, mais ce qui nous étonne et jure avec la correction en usage dans les milieux civilisés c'est la discussion de ces interpellations quand l'Italie entretient des relations pacifiques avec la Turquie et que l'ambassadeur de ce pays est encore à Rome. Il est certain qu'avec un gouvernement plus soucieux de l'honneur national que celui qui trône à Yildiz ces interpellations n'auraient pas eu leur raison d'être et l'Italie elle aussi aurait pensé à deux fois avant d'engager une discussion sur une question qui équivaut à un casus belli.



BIBLIOGRAPHIE

Il vient de paraître dans notre Imprimerie un volume intéressant sous le titre *Souvenir de mon exil volontaire* par Ali Haydar Midhat Bey.

Ce volume se compose de quatre parties distinctes :

1. — Des lettres expédiées des cliques du Sultan pour le faire pencher vers Constantinople et les réponses.

On peut y voir la manière dont ces cliques par l'ordre de leur Chef tachent de leurrer.

2. — Des entrevues et des articles publiés dans les différents journaux. D'un de ces articles nous extrayons ce document important.

Cette lettre était expédiée à Lord Derby, Ministre des affaires étrangères, par Midhat pacha Grand Vizire, au moment où il méditait la promulgation de la Constitution.

« Mylord, — Le but de la guerre de Crimée, entreprise si généreusement par l'Angleterre et la France, avait été la consécration de l'indépendance et de l'intégrité de l'Empire Ottoman, ce qui impliquait le maintien de l'équilibre européen et une Turquie forte et prospère, si les hommes d'Etat ottomans qui sont succédés au pouvoir depuis l'issue de cette guerre mémorable, et qui n'aspiraient à rien autant qu'à rompre avec les traditions du passé, avaient eu la conscience de leur mandat et de leur responsabilité. Mais, absorbés qu'ils étaient par les préoccupations de la politique extérieure et se heurtant sans cesse à des difficultés sans nombre, ils avaient borné leurs efforts à favoriser l'introduction dans la législation de l'Empire de certains principes généraux propre à restreindre et à réprimer l'arbitraire de l'administration en général, se réservant d'inaugurer, par la suite des réformes plus sérieuses et plus appropriées aux